







# Le 8 mars 2022 : JOURNÉE DE GRÈVE, DE MOBILISATION ET DE MANIFESTATIONS DANS LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE !

## Nos MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE SONT MAL RÉMUNÉRÉS ET MAL CONSIDÉRÉS !

*La crise sanitaire dans le milieu hospitalier, en psychiatrie, dans les Ehpad ou dans l'aide à domicile et dans l'action sociale a montré les défaillances de prise en charge pesant sur la population en général et notamment concernant les personnes plus fragiles dans notre société. Si elle a mis en lumière un scandale pour un pays aussi riche que le nôtre, c'est que face à ce défi, le gouvernement et les employeurs n'ont pas mis en place les moyens nécessaires, afin de permettre une prise en charge de qualité accessible et égalitaire dans l'hexagone et les territoires d'outre-mer pour toutes et tous. Elle a aussi démontré la fragilité de notre système de soins et de protection sociale et notamment les dégradations inacceptables des conditions de travail que subissent les professionnels de ces secteurs d'activités qui sont pourtant essentiels pour mener à bien leur mission au service du public.*

### INVESTIR DANS LES SECTEURS DU SANITAIRE, DU MÉDICO-SOCIAL ET DU SOCIAL PRIVÉ ET PUBLIC EST UNE URGENCE ET CELA DOIT PASSER PAR :

-  La création de plans de formations et d'emplois, la nécessité de revaloriser les métiers et les salaires « du soin et du social » pour les rendre attractifs et répondre à l'égalité professionnelle,
-  L'impératif d'améliorer les conditions de travail et de réduire la pénibilité de ces métiers passant par la réduction du temps de travail à 32 heures et un départ anticipé à la retraite,
-  L'obligation d'allouer des moyens financiers supplémentaires à notre système de santé et de protection sociale et aux établissements par le biais de la loi de finance et la loi de financement de la sécurité sociale,
-  Considérer que « le soin et l'action sociale » sont d'utilités publiques et doivent uniquement relever des missions des services publics sous statut FPH ou privé associatif non-lucratif. La CGT revendique « un grand service de santé et d'action sociale publique ». La santé et l'action sociale ne sont pas des marchandises et le secteur privé lucratif doit être totalement exclu de ces secteurs !

- La CGT exige une société plus égalitaire, plus juste, où le bien-être est la valeur fondamentale, où l'utilité sociale de toutes les professions « du soin et du social » sera réellement reconnue. **La CGT se bat depuis longtemps pour que ces métiers soient revalorisés. Cette dévalorisation est l'un des facteurs expliquant les 26 % d'écart salariaux entre les femmes et les hommes.** Pour revaloriser ces métiers, il faut exiger que la loi soit enfin appliquée, car elle prévoit l'égalité de salaire pour un travail égal, mais aussi pour un travail de valeur égale. **Ces secteurs d'activités sont occupés très majoritairement par des femmes. Y investir, renforcer les services publics, reconnaître les qualifications exercées et créer des emplois stables permet de revaloriser les métiers à prédominance féminine, de faire progresser l'égalité professionnelle et les salaires de toutes et tous.**



**ÇA SUFFIT LA DISCRIMINATION  
ET L'INJUSTICE ! TOUTES  
ET TOUS ENSEMBLE POUR  
DÉFENDRE LES DROITS DES  
FEMMES ET DES SALARIÉ.E.S  
DANS LEUR ENSEMBLE !**

**Le 8 mars, toutes et tous dans la rue pour obtenir l'égalité  
et de nouveaux droits pour les femmes et pour tous, contre les  
discriminations, violences faites aux femmes et aux salarié.e.s du  
sanitaire, médico-social et social privé et public !**

**Il est temps de prendre soin des travailleuses et travailleurs de la  
Santé et de l'Action Sociale qui prennent soin de la population !**